

EN 1090

## Respect des exigences relatives à l'exécution de structures en acier et en aluminium

> L'Union Suisse du Métal (USM) propose une solution de branche pour l'introduction de la norme.

Les accords bilatéraux passés entre la Suisse et l'UE concernent notamment l'élimination des entraves techniques au commerce. En d'autres termes, les normes nationales doivent devenir caduques lors de l'entrée en vigueur de normes européennes harmonisées.

En l'occurrence, la norme européenne à introduire, **EN 1090**, régit l'exécution de structures en acier et en aluminium afin de garantir un niveau suffisant de résistance statique, de stabilité, d'aptitude au service et de durabilité. Elle est entrée en vigueur en Suisse le 1er juillet 2012, remplaçant au cours des années suivantes la norme nationale SN 505 263/1m qui venait d'être révisée. La Suisse suit ainsi un processus qui trouvera son terme le 1er juillet 2014 dans les Etats européens limitrophes, avec la fin de la phase de coexistence.

En effet, à compter de cette date, l'ensemble des normes nationales perdront leur validité au sein de l'Union. Les produits couverts par le champ d'application de la norme EN 1090 doivent être fabriqués exclusivement aux termes de cette norme, et les entreprises suisses proposant des produits ressortissant à cette norme doivent obligatoirement l'appliquer. Cette norme impose en particulier le respect de deux conditions :

- la mise en place d'un « Contrôle de la Production en Usine (CPU) » et
- la « certification de la technologie de soudage selon la norme 3834 ».

Deux modules de formation visent à rendre la branche capable d'adapter ses processus à la nouvelle norme, de

La nouvelle norme européenne EN 1090 régit l'exécution de structures en acier et en aluminium.

réaliser la documentation nécessaire concernant les processus essentiels et de faire certifier l'entreprise selon la norme EN 1090. A cet effet, des ateliers et des conseils aux entreprises devraient être proposés sur site dès le printemps. Les ateliers consistent en premier lieu en une formation au contenu de la norme ainsi qu'en la modification d'un manuel de la norme, qui est en cours d'élaboration. Pour l'heure, Siegfried Dauner et Isabelle Hohl (direction du projet, USM) préparent ce travail. Des offres

seront également mises en place pour la Suisse romande et le Tessin.

En complément des formations, des informations sur l'avancement des travaux seront publiées en continu sur le site Internet de l'USM ([www.smu.ch](http://www.smu.ch)), et les membres auront la possibilité, par l'intermédiaire du forum « EN 1090 », d'échanger ou de faire partager leur expérience avec reste de la branche.

Artho Marquart, président de l'Association professionnelle construction métallique, soutient les mesures pré-

vues : « Pour l'Union Suisse du Métal (USM), l'introduction de la norme EN 1090 est une mutation en profondeur du marché ; elle est convaincue que, tôt ou tard, une majorité de ses membres sera concernée par cette norme. Il est donc important qu'elle mette à disposition en amont une aide à sa mise en œuvre. Je suis persuadé que la voie que nous avons prise nous permettra de maintenir notre compétitivité dans un environnement qui s'annonce de plus en plus difficile. » ■

